



## Question écrite

### Agglomération de Delémont - Où va-t-on, quand et comment ?

A l'échelle nationale, la Confédération soutient les agglomérations en subventionnant notamment des mesures à condition qu'elles se dotent de projets qui définissent clairement la stratégie de développement.

Dans la Vallée, le premier projet (PA1) de l'agglomération de Delémont a été accepté en 2008. Le projet de 2<sup>e</sup> génération (PA2) a été déposé en 2012. Le projet de 3<sup>e</sup> génération (PA3) a été déposé auprès de la Confédération en 2016 et approuvé en 2019. Le soutien de la Confédération passe par un subventionnement, qui peut varier entre 35 et 40%, sur le montant total annoncé de certains projets d'infrastructures retenus pour leur importance dans le développement futur de l'agglomération.

A ce jour à Delémont, certaines mesures subventionnées du PA1 (ex. réaménagement de l'Avenue de la Gare) et du PA2 (ex. réaménagements de la place Roland-Béguelin et de la Rue de l'Hôpital) n'ont pas encore été réalisées. Dernièrement, lors des discussions sur le projet de nouvelle passerelle sur les voies CFF (PA3), le Conseil communal nous a informé que le versement des subventions fédérales est conditionné au respect d'un calendrier de réalisation.

Au vu de ces différents éléments, nous demandons au Conseil communal de nous renseigner sur les interrogations suivantes :

- Quel est l'état d'avancement des mesures d'agglomération portées par la Ville de Delémont ?
- Quel est le calendrier des mesures portées par la Ville de Delémont et comment celui-ci est-il déterminé ? Est-ce que le calendrier répond à la priorisation communale ?
- Est-ce que le Conseil communal, d'entente avec la Confédération, peut adapter le calendrier ?
- Est-ce que Delémont a perdu certaines subventions fédérales suite au non-respect du calendrier de réalisation ? Si oui lesquelles ?
- Quelles sont les conséquences (subventions et prochaines générations) pour l'agglomération en cas de non-respect du calendrier ?

Nous remercions le Conseil communal pour ses réponses.

Delémont, le 22 mai 2023

Pour le groupe socialiste,  
Maël Bourquard

*Collin*  
*K. Schwan*  
*H. Raeder*  
*Stassard*  
*P.B.*  
*C.B. M...*  
*Buillet*  
*A. Schneider*  
*R. Besost*  
*Belli*